

EXPLOITATION DE LA GUINGUETTE, LAC DE BOURNAZEL

AVIS d'APPEL A CONCURRENCE EXPLOITATION DE LA GUINGUETTE, LAC DE BOURNAZEL 19700 SEILHAC

dénomination de la collectivité :

Commune de Seilhac, 4 avenue Jean Vinatier 19700 Seilhac. Tel 05 55 27 05 26

Objet de la mise en concurrence

Autorisation d'occuper le domaine public avec droits exclusifs en vue de l'exploitation de La Guinguette (restaurant snack : vente de plats cuisinés, sandwiches, frites, boissons, glaces), lac de Bournazel 19700 Seilhac

Mode de passation

Convention d'occupation du domaine public communal, avec mise en concurrence préalable (ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques)

Caractéristiques essentielles de la convention

Locaux : un local 68m² (vide), une salle de 40 m², une terrasse, un abri sur charpente en bois de 40m² avec mobilier fixé

Débit de boissons autorisé, licence III, sous réserve de l'obtention par le preneur

Redevance : 7800€ / an, avec indexation sur l'indice des loyers commerciaux, 2^{me} trimestre

Durée : 7 ans

Electricité, eau, gaz à la charge du preneur

Obligations d'ouverture les week-end du 1^{er} avril au 15 juin, et tous les jours du 15 juin au 15 septembre

Critères de sélection

Qualité de l'offre de restauration (60%)

Proposition d'animations estivales (40%)

Chaque candidat sera reçue par une commission municipale dédiée.

Une visite sur place peut être organisée, s'adresser à la mairie

Date limite de candidature : 1^{er} mars 2019 à 17h

Documents à fournir : CV, lettre de motivation, projet

URL source: <http://www.ville-seilhac.com/votre-mairie/marches-publics>